

**CONSTRUIRE L'AVENIR CARBONEUTRE DU CANADA :
UNE TRANSITION JUSTE POUR LES TRAVAILLEURS DU
SECTEUR ÉNERGÉTIQUE**



Mémoire présenté au Comité permanent des ressources naturelles
Étude sur la promotion d'une transformation juste et équitable du secteur de l'énergie au
Canada | Mai 2022

INTRODUCTION

Forts des troisièmes plus grandes réserves de pétrole au monde, l'économie et les travailleurs du Canada ont joué un rôle central en matière de production de pétrole et de soutien des besoins énergétiques de l'Amérique du Nord. En 2020, la production pétrolière du Canada s'élevait en moyenne à quatre millions de barils par jour, dont 94 % provenaient de l'Ouest canadienⁱ. Le Canada possède également d'importantes réserves de gaz naturel, en quantité suffisante pour satisfaire les besoins nationaux pendant 300 ans, et même pour en exporterⁱⁱ. Grâce à la production de pétrole et de gaz du Canada, nous pouvons chauffer les maisons, fournir du carburant aux agriculteurs et soutenir notre secteur manufacturier, entre autres utilisations.

Le secteur pétrolier et gazier du Canada a fourni une abondance de possibilités d'emplois valorisants et bien rémunérés aux travailleurs de métiers qualifiés canadiens. En 2018, selon les estimations, l'industrie pétrolière et gazière du Canada fournissait 169 000 emplois directs et 550 500 emplois indirects, soit 3,1 % du nombre total d'emplois au Canada. De 2000 à 2019, le secteur pétrolier et gazier a représenté en moyenne cinq pour cent du PIB du Canada. À l'échelle provinciale, le secteur pétrolier et gazier a représenté 21 % du PIB de l'Albertaⁱⁱⁱ.

Compte tenu du fait que le Canada s'oriente vers une économie carboneutre dans les années à venir, il existe une véritable opportunité de continuer à rendre le secteur pétrolier et gazier plus écologique, et nous soutenons les objectifs ambitieux de réduction des émissions du gouvernement fédéral et les autres mesures énoncées dans la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité* de 2021. Cependant, nous ne pouvons pas laisser de bons emplois canadiens disparaître pendant la transition. Selon un rapport de TD datant d'avril 2021, de 50 à 75 % des travailleurs du secteur pétrolier et gazier risquent d'être déplacés dans le cadre de la transition vers la carboneutralité d'ici 2050. Une transition juste vers la carboneutralité doit garantir que les travailleurs du secteur énergétique traditionnel soient soutenus afin de pouvoir continuer à subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles^{iv}.

Dans la récente enquête Workers Rebuilding Canada réalisée à la demande de Let's Build Canada (LBC) – une coalition de syndicats de métiers de la construction – et menée auprès de travailleurs de métiers qualifiés à travers le Canada, les résultats ont montré que 76 % des membres craignent que les emplois dans le secteur des énergies renouvelables/vert soient moins bien rémunérés par rapport aux emplois dans le secteur pétrolier et gazier. Les emplois liés aux énergies renouvelables présentent généralement un moindre degré de syndicalisation et, par conséquent, moins d'avantages liés à l'appartenance à un syndicat. Par exemple, selon le département du Travail des États-Unis, en 2019, le salaire annuel médian des installateurs de systèmes solaires photovoltaïques était de 44 890 \$, tandis que le salaire annuel médian des techniciens de maintenance d'éoliennes était de 52 910 \$. En comparaison, les emplois dans le secteur de l'énergie fossile offraient des salaires se situant entre 70 310 \$ et 81 460 \$^v.

RECOMMANDATIONS

1. Mettre à jour et développer, si nécessaire, les politiques et programmes gouvernementaux qui soutiennent les travailleurs en transition.
 - Cela comprend les investissements dans la formation en apprentissage et le financement provincial.
2. Réaliser une analyse du marché du travail afin de déterminer comment les possibilités d'emploi dans le secteur pétrolier et gazier seront touchées par la transition juste et dans quelle mesure il serait possible pour les travailleurs du secteur pétrolier et gazier de passer à un emploi dans le secteur de l'énergie propre.
3. Investir dans des projets d'infrastructure à grande échelle afin de combler l'écart pendant cette période de transition transformatrice, jusqu'à ce que les nouvelles technologies énergétiques soient mises en service, de manière à maintenir notre main-d'œuvre spécialisée et compenser les pertes d'emplois dans le secteur de l'énergie.
4. Investir dans des projets énergétiques fondés sur les nouvelles technologies, afin de créer des possibilités d'emploi pour ceux qui travaillent dans le secteur traditionnel de l'énergie et de contribuer à répondre aux besoins énergétiques du Canada, en soutenant la transition vers la carboneutralité.
5. Veiller à ce que la voix des travailleurs soit représentée au sein de tout groupe consultatif sur la transition juste ou la question de la carboneutralité. Les groupes de travailleurs syndiqués peuvent faire part directement des préoccupations des travailleurs et définir les ressources nécessaires afin de les soutenir.

Alors que le secteur de l'énergie du Canada subit une vaste transformation, le gouvernement du Canada doit s'assurer que la transition est juste pour tous les intervenants – y compris les travailleurs spécialisés du Canada.

LES RÉPERCUSSIONS DES TRANSITIONS VERS LA CARBONEUTRALITÉ SUR LES TRAVAILLEURS DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de la transition vers une économie verte, la priorité absolue du gouvernement du Canada devrait être de soutenir les Canadiens ordinaires, qui voient leurs moyens de subsistance en jeu, ce qui implique la tenue de consultations véritables avec les travailleurs. Selon un sondage réalisé par LBC, 91 % des membres des syndicats des métiers de la construction souhaitent que le gouvernement soutienne davantage les travailleurs du secteur pétrolier et gazier alors que le Canada s'oriente vers une économie plus verte.

Le Canada a déjà été confronté à d'importants changements sectoriels dans son économie. À partir des années 1980 et jusque dans les années 2000, le secteur de la fabrication canadien a connu un véritable déclin en raison d'une automatisation accrue, entraînant une diminution des emplois moyennement qualifiés et à revenu moyen. De 2001 à 2016, le nombre de Canadiens employés dans le secteur de la fabrication a chuté d'un demi-million, passant de 1,98 million en 2001 à 1,48 million en 2016^{vi}. Ce recul a eu un impact particulièrement fort sur

les hommes, qui ont connu une baisse de salaire de sept à huit pour cent, selon leur niveau d'éducation. Le déclin du secteur de la fabrication s'est produit en grande partie dans les grandes régions métropolitaines du Sud de l'Ontario, ce qui a amené *The Economist* à qualifier la région de « nouvelle Rust belt »^{vii}. Compte tenu des leçons apprises du passé, le Canada risque de revivre les mêmes pertes d'emplois catastrophiques chez les travailleurs du secteur énergétique si nous ne prenons pas de mesures proactives.

POLITIQUES ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX VISANT À SOUTENIR LES TRAVAILLEURS DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE EN TRANSITION

1. Apprentissage et formation

Depuis son lancement, le Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical (PFIMS) a soutenu les travailleurs syndiqués du secteur de la construction et des métiers spécialisés. Nos affiliés et nos sections locales ont utilisé le PFIMS afin de renforcer la formation et l'innovation dans le cadre de l'apprentissage, notamment en soutenant des initiatives telles que le Bureau pour l'avancement des femmes apprenties (OAWA). L'OAWA a débuté à Terre-Neuve-et-Labrador, offrant des services de soutien globaux visant à augmenter le recrutement et la rétention des femmes dans les métiers spécialisés, ce qui a favorisé l'augmentation du pourcentage de femmes dans les métiers spécialisés à 13 % alors que le reste du pays se situe à 4 %. Reproduisant ce modèle, les SMCC ont utilisé le PFIMS afin d'étendre l'OAWA au Manitoba, à la Saskatchewan et à la Nouvelle-Écosse. Le rapport de la deuxième année de l'OAWA indique que, dans ces trois provinces, 449 clients se sont inscrits au programme, dont 30 % se sont identifiés comme Autochtones, ce qui est bien supérieur à l'objectif initial de 10 % de femmes autochtones.

À mesure que le gouvernement détermine quels programmes de recyclage et de perfectionnement seront nécessaires au soutien des travailleurs touchés par la transition, il doit également aider financièrement les travailleurs à accéder à ces programmes.

Parmi les travailleurs des métiers qualifiés, 71 % ont indiqué qu'ils étaient préoccupés par les coûts associés à la formation et à la nouvelle certification pendant le virage vers une économie verte (Enquête Workers Rebuilding Canada, août 2021). Le gouvernement fédéral devrait accorder des subventions aux travailleurs qui souhaitent se perfectionner ou se recycler afin de travailler dans les nouvelles technologies.

2. Financement provincial

Les SMCC soutiennent la création d'un Fonds pour l'avenir de 2 milliards de dollars pour l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador, qui soutiendra la diversification économique locale et régionale et des stratégies spécifiques à certains endroits. Les SMCC suggèrent que le financement soit réparti sur cinq ans et distribué en collaboration avec les travailleurs et les syndicats locaux qui connaissent les besoins de ces communautés et de la main-d'œuvre.

3. Mobilité transfrontalière

Au fur et à mesure que le Canada passe à une économie carboneutre et qu'il y a moins de possibilités d'emploi dans le secteur pétrolier et gazier, des possibilités d'emploi pourraient émerger aux États-Unis et amener les travailleurs des métiers qualifiés à mettre à profit leur formation et leurs compétences. Depuis longtemps, les travailleurs du Canada et des États-Unis traversent les frontières et viennent combler les pénuries temporaires de travailleurs, d'autant plus que les deux pays ont des exigences de formation et des certifications similaires.

4. Assurance-emploi

Alors que notre économie est en transition et que les Canadiens du secteur pétrolier et gazier sont confrontés au chômage, il est d'une importance vitale que le gouvernement du Canada réforme l'assurance-emploi et fournisse un soutien spécifique au secteur afin d'aider ceux dont les moyens de subsistance sont compromis par la transition vers la carboneutralité.

Les SMCC préconisent d'apporter les changements suivants à l'assurance-emploi afin de mieux soutenir les travailleurs canadiens :

1. Simplifier de manière permanente les règles d'admissibilité relatives à la répartition des indemnités de cessation d'emploi.
2. Soutenir les travailleurs qui cherchent à se recycler ou à améliorer leurs compétences en veillant à ce qu'ils puissent recevoir rapidement des prestations d'assurance-emploi pendant qu'ils suivent une formation professionnelle ou un programme éducatif.
3. S'attaquer aux retards dans la réception des prestations d'assurance-emploi afin de soutenir les apprentis qui terminent la partie théorique de leur formation et les examens de certification.
4. Apporter des améliorations au crédit canadien pour la formation en supprimant la limite d'âge supérieure, en abaissant l'admissibilité des gains et en permettant que le crédit soit appliqué aux dépenses connexes comme le matériel de formation.
5. Prolonger la prestation de soutien à la formation de l'assurance-emploi de quatre à seize semaines, augmenter le taux de remplacement à 85 % du salaire et supprimer la période d'attente d'une semaine.
6. Mettre fin aux classifications erronées des travailleurs.

ANALYSE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

La transition vers une économie carboneutre est sans précédent. Les défis auxquels les travailleurs sont confrontés sont sans précédent. Par conséquent, le gouvernement du Canada doit faire réaliser une analyse approfondie du marché du travail dans le secteur de l'énergie. Cela permettra de déterminer quelles politiques doivent être mises en place et où les fonds doivent être dépensés. Il y aura des différences notables entre les régions géographiques et

dans les différents métiers. Par exemple, en 2016, l'Ouest canadien regroupait 85 % de la main-d'œuvre du secteur pétrolier et gazier du Canada, principalement en Alberta, et cette région aura probablement besoin de plus d'investissements, afin de créer des possibilités d'emploi à long terme dans le secteur de l'énergie^{viii}.

Un rapport de novembre 2021 du Cicero Group, réalisé à la demande des North America's Building Trades Unions (NABTU) [Syndicats des métiers de la construction d'Amérique du Nord] et de l'American Petroleum Institute (API), a étudié la question de la faisabilité du transfert des métiers américains du pétrole et du gaz naturel vers les métiers de l'énergie propre. Selon le rapport, seule une profession sur 14 dans le secteur du pétrole et du gaz naturel présente une transférabilité raisonnable vers les professions liées à l'énergie propre, en fonction des exigences du poste, de la qualité du travail et de l'emplacement. Du côté de la gestion, ils estiment qu'une profession sur trois est raisonnablement transférable et qu'aucune profession dans le domaine de la vente de pétrole et de gaz naturel n'est raisonnablement transférable en raison d'une inadéquation des exigences en matière de formation^{ix}. Les résultats montrent que le transfert de travailleurs du secteur du pétrole et du gaz naturel vers le secteur des énergies renouvelables n'est pas un processus facile ou direct. Au lieu de cela, le rapport préconise une approche des politiques plus nuancée et fondée sur des données, qui aura un impact sur la transférabilité, afin que les travailleurs américains ne soient pas désavantagés dans une perspective à courte vue. Nous pouvons supposer que les travailleurs canadiens seront confrontés à des défis similaires, mais des recherches supplémentaires sont nécessaires afin de cerner les obstacles particuliers auxquels nos travailleurs seront confrontés.

Bien que plusieurs organisations canadiennes (citées tout au long de ce rapport) aient diffusé des prédictions et des données sur les pertes d'emplois prévues dans le secteur pétrolier et gazier et sur les niveaux d'investissement requis, il n'y a pas eu jusqu'à présent d'études canadiennes complètes importantes à ce sujet.

Grâce à l'analyse du marché du travail, le gouvernement devrait répondre à des questions telles que :

1. Quel est le salaire moyen par métier dans le secteur du pétrole et du gaz par province/territoire?
2. Quel est le salaire moyen des emplois dans le secteur des énergies renouvelables? Est-il comparable à celui des emplois dans le secteur pétrolier et gazier?
3. Quels sont les emplois verts les mieux rémunérés? Où ces emplois devraient-ils être situés?
4. Quels emplois dans le secteur pétrolier et gazier sont facilement transférables au secteur des énergies renouvelables? Quels emplois sont difficiles à transférer?
5. Quelles formations et certifications seraient nécessaires afin d'assurer la transition des travailleurs dans les différents métiers?
6. Comme il s'agit d'une période de transition, quels sont les emplois traditionnels du

secteur pétrolier et gazier qui resteront en place pendant un certain temps? À quel moment la majorité des emplois se seront-ils déplacés?

7. Quels sont les besoins énergétiques des consommateurs? Comment les besoins énergétiques diffèrent-ils selon les régions? Comment l'industrie en mutation répondra-t-elle à ces besoins?

INVESTISSEMENTS AUX FINS DU SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE EN TRANSITION

Projets d'infrastructure à grande échelle

Au fur et à mesure que notre économie passe aux technologies vertes, le gouvernement canadien a la responsabilité d'investir dans des projets d'infrastructure à grande échelle. Il s'agit de combler l'écart pendant cette période de transition transformatrice, et ce jusqu'à ce que les nouvelles technologies énergétiques soient mises en service, de manière à maintenir notre main-d'œuvre qualifiée et contrebalancer les pertes d'emplois dans le secteur de l'énergie. Nous présentons ici certains projets et domaines transformateurs dans lesquels le gouvernement peut investir afin de garantir le maintien des emplois.

Réseaux électriques régionaux : des réseaux électriques régionaux tels que la boucle de l'Atlantique et le réseau électrique est-ouest contribueraient à transformer le paysage énergétique du Canada. Par exemple, les provinces atlantiques du Canada pourraient prendre l'énergie propre produite par les barrages hydroélectriques de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec et l'envoyer au sud, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, afin de remplacer l'utilisation de combustibles fossiles. La boucle de l'Atlantique entraînerait d'autres investissements et innovations dans les technologies vertes dans la région, créerait des emplois pour une région qui a été fortement touchée par la COVID-19, et aiderait le Canada atlantique à s'affranchir plus rapidement du charbon. Comme la boucle de l'Atlantique, le réseau électrique est-ouest impliquerait la construction de nouvelles infrastructures électriques afin que la Colombie-Britannique puisse vendre de l'électricité à l'Alberta. Environ 98,4 % de l'énergie de la Colombie-Britannique est produite par des énergies renouvelables, tandis que l'Alberta dépend du charbon pour environ 47 % de ses besoins énergétiques^x. Le gouvernement devrait jouer un rôle de médiateur entre les provinces et fournir les fonds nécessaires à la réalisation de ces projets.

Hyperloop : la technologie Hyperloop a le potentiel de révolutionner les déplacements au Canada en offrant des voyages sans émissions à des vitesses allant jusqu'à 1000 km/heure. Cela constituerait une alternative plus écologique aux vols court-courriers au Canada et réduirait le besoin d'automobiles. Les SMCC appellent le gouvernement à explorer l'application commerciale de cette technologie et à créer des normes que l'industrie devra suivre.

Rénovation industrielle et commerciale : alors que le gouvernement a commencé à faire des investissements en vue de soutenir les rénovations résidentielles, les SMCC demandent au gouvernement de prévoir d'autres investissements et incitations en faveur des rénovations à

grande échelle des installations industrielles et commerciales, afin que celles-ci soient plus efficaces sur le plan énergétique. Cela pourrait se faire en encourageant la fabrication durable de nouveaux bâtiments et installations qui permettraient de réduire l’empreinte écologique du Canada.

NOUVELLES TECHNOLOGIES VERTES

Le soutien aux travailleurs du secteur de l’énergie en transition signifie la création d’emplois qui permettent aux travailleurs d’utiliser des compétences comparables et de continuer à gagner des salaires permettant d’assurer la subsistance des familles. Les SMCC suggèrent que le gouvernement élabore un plan d’investissement dans des projets renouvelables à grande échelle et dans des technologies qui réduisent les émissions des projets pétroliers et gaziers traditionnels. Par exemple :

Petits réacteurs modulaires : les petits réacteurs modulaires pourraient fournir des sources d’énergie fiables et indispensables aux communautés et aux industries des régions éloignées et nordiques, réduisant ainsi la dépendance à l’égard des combustibles fossiles. Selon une étude de PricewaterhouseCoopers s.r.l., la construction et la fabrication d’un petit réacteur modulaire pourraient à elles seules ajouter 1,3 milliard de dollars au PIB du Canada et créer jusqu’à 1 700 emplois^{xi}. Les SMCC appellent le gouvernement à supprimer les contraintes réglementaires afin de stimuler l’innovation et garantir l’accès des entités du secteur privé au financement.

Hydrogène : l’hydrogène pourrait répondre à 24 % de la demande mondiale d’énergie d’ici 2050, et le marché mondial de l’hydrogène devrait dépasser 2,5 billions de dollars la même année^{xii}. En plus d’aider le Canada à atteindre ses objectifs climatiques, le secteur de l’hydrogène devrait également créer 350 000 emplois bien rémunérés au cours des trois prochaines décennies et soutenir une main-d’œuvre qualifiée, selon la Stratégie canadienne pour l’hydrogène^{xiii}. Les SMCC demandent au gouvernement de continuer à soutenir la recherche sur l’hydrogène et la mise en œuvre des technologies utilisant l’hydrogène comme combustible. Compte tenu de l’accès à des énergies renouvelables propres et à des technologies telles que le captage du carbone dont dispose le Canada, celui-ci est bien placé pour devenir un chef de file mondial dans le déploiement de la technologie de l’hydrogène.

Technologies de captage du carbone : comme l’a souligné l’ancien gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, sans les technologies de captage du carbone, la majorité des réserves pétrolières mondiales, y compris celles du Canada, risquent de devenir inutilisables^{xiv}. La technologie de captage du carbone peut atteindre un taux d’efficacité allant jusqu’à 90 % et jouer un rôle essentiel afin d’aider le Canada à atteindre ses objectifs en matière d’émissions, tout en maintenant l’emploi dans le secteur énergétique canadien. Les SMCC demandent au gouvernement d’aider à déployer les technologies de captage du carbone en combinaison avec des incitations à la modernisation industrielle, afin de réduire les émissions des industries canadiennes émettrices de carbone.

Fusion nucléaire : il existe également des possibilités pour le Canada d'investir dans la fusion nucléaire. Bien que chef de file dans le domaine des technologies nucléaires, le Canada est le seul pays avancé à ne pas avoir de programme de fusion nucléaire. Récemment, le Royaume-Uni, les États-Unis et la Chine ont présenté des plans visant à créer des centrales de fusion nucléaire pilotes dès 2035^{xv}. La fusion nucléaire a le potentiel de fournir une énergie sûre, fiable et sans émissions. Contrairement aux centrales nucléaires traditionnelles, il n'y a pas de risque d'accident de fusion du cœur, et la fusion nucléaire ne produit pas de déchets nucléaires. La fusion peut être appliquée au chauffage à l'échelle industrielle, à la production d'électricité sans émissions et à l'hydrogène. Elle offre la possibilité de lutter contre le changement climatique tout en fournissant des emplois bien rémunérés aux Canadiens de la classe moyenne.

Énergie géothermique : en plus de produire une énergie sans émissions, l'énergie géothermique peut fournir des emplois aux personnes travaillant dans l'industrie pétrolière et gazière. Le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien, qui couvre une grande partie de l'Alberta et certaines parties de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, possède des ressources géothermiques qui peuvent fournir de l'électricité et de la chaleur à l'échelle commerciale. Deuxièmement, l'énergie géothermique constituerait une transition moins perturbante pour les travailleurs occupant des emplois traditionnels dans le secteur pétrolier et gazier. On estime qu'un travailleur sur cinq pourrait être directement réemployé avec une formation minimale et que 37 % supplémentaires pourraient être transférés vers l'énergie géothermique moyennant une formation légère ou modérée^{xvi}. Cependant, l'industrie géothermique au Canada n'en est qu'à ses débuts et nécessitera un investissement public à grande échelle afin de devenir une option d'énergie propre qui soit viable.

CONCLUSION

Les Syndicats des métiers de la construction du Canada sont heureux de pouvoir adresser leurs recommandations aux décideurs. Ces dernières années, les changements intervenus dans le secteur de l'énergie ont entraîné une augmentation des taux de licenciement. Les travailleurs déplacés subissent alors une perte de revenus et éprouvent de grandes difficultés à trouver un emploi dans d'autres secteurs. En l'absence de formation, de soutien et d'orientation appropriés, les travailleurs peinent à trouver un emploi et sont confrontés à des difficultés persistantes et permanentes, qui se répercutent à leur tour sur leurs familles et les collectivités locales. À l'heure où l'économie canadienne effectue la transition vers la carboneutralité, les travailleurs du secteur de l'énergie travaillant dans le domaine de la construction ont un besoin urgent de soutien adapté à ce secteur.

Le gouvernement canadien doit veiller à ce que les voix syndicales, comme celles des SMCC, soient au premier plan de toutes les décisions qui auront une incidence sur les travailleurs. Cela inclut une représentation lors des consultations et au sein de tout organe consultatif lié à la transition juste ou à l'objectif de carboneutralité. Les Syndicats des métiers de la construction du Canada sont prêts à travailler avec le gouvernement afin de s'assurer que les perspectives des

travailleurs du secteur de l'énergie sont entendues, comprises et prises en compte, et se réjouissent de l'occasion de poursuivre cet important travail.

À PROPOS DES SMCC

Les Syndicats des métiers de la construction du Canada (SMCC) sont une alliance de 14 syndicats internationaux dans les industries de la construction, de l'entretien et de la fabrication. Ces syndicats représentent au total plus d'un demi-million de travailleurs spécialisés à travers le Canada depuis notre fondation en 1908. Les SMCC sont la section canadienne des North America's Building Trades Unions (NABTU) [Syndicats des métiers de la construction d'Amérique du Nord].

Chaque année, nos syndicats et nos entrepreneurs signataires partenaires investissent plus de 300 millions de dollars en fonds du secteur privé pour financer et exploiter plus de 195 établissements d'enseignement et de stage à l'échelle du Canada, lesquels produisent les travailleurs qualifiés les plus sûrs, les mieux formés et les plus productifs que l'on trouve n'importe où dans le monde. Les Syndicats des métiers de la construction du Canada représentent plus de 60 professions et métiers différents et génèrent six pour cent du produit intérieur brut (PIB) du Canada; notre industrie assure l'entretien et la réparation d'un parc d'actifs dont la valeur totale se chiffre à plus de 2,2 billions de dollars.

Nos activités ne se limitent pas aux chantiers de construction. Nous travaillons également dans des installations qui fournissent des modules ou d'autres composants qui sont intégrés aux structures que nous construisons. Après leur construction, il faut entretenir ou rénover les structures, et parfois changer leur vocation. C'est aussi notre travail. Nos membres sont des artisans hautement qualifiés qui sont l'armature de la classe moyenne. La liste des associations syndicales membres des SMCC est affichée sur notre site Web.

ⁱ RNCAN, *Cahier d'information sur l'énergie 2019-2020*.

ⁱⁱ ACPP, *Canada's Natural Gas and Oil Emissions*.

ⁱⁱⁱ RNCAN, *Cahier d'information sur l'énergie 2019-2020*.

^{iv} Services économiques TD, « Don't Let History Repeat Itself ».

^v Bureau of Labor Statistics des États-Unis, *Solar and Wind Generation Occupations*.

^{vi} Statistique Canada, « Incidence du déclin du secteur de la fabrication sur les marchés du travail locaux au Canada ».

^{vii} *The Economist*, « The New Rust Belt ».

^{viii} PetroLMI, *Canada's Oil and Gas Workforce: Distribution, Work Patterns and Income*.

^{ix} Cicero, *Occupation Transferability Report*.

^x Régie de l'énergie du Canada, *Panorama de l'électricité renouvelable au Canada*.

^{xi} *Transforming Canada's energy future: The socio-economic impact of GE Hitachi SMRs*.

^{xii} Bloomberg, « How Hydrogen Became the Hottest Thing in Green Energy ».

^{xiii} RNCAN, *Stratégie canadienne pour l'hydrogène*.

^{xiv} *Les emplois de demain : les métiers de la construction du Canada et les émissions nettes zéro*.

^{xv} World Nuclear News, « US could operate a fusion plant by 2040, Academy says ».

^{xvi} BlueGreen Canada, *Facing Fossil Fuels' Future*.